

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 2 Février 2023

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 30

D23.001

L'an deux mille vingt-trois,
le deux février,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, BLANC Sébastien, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN Sylvie, LAFON Madeleine (pouvoir donné à FABRE Jean), ROCHEREAU Bernadette (pouvoir donné à BLANC Sébastien), POUDEVIGNE Roger, CABIROU Christian, FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D23.001: ATTRIBUTION DU NOUVEAU MARCHÉ POUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire qu'il a été acté le 22 septembre 2022 de relancer le marché pour le transport à la demande (TAD) et de confier l'élaboration du dossier de consultation à Lozère Ingénierie.

Suite au lancement de la consultation en appel d'offres ouvert le 7 octobre 2022, dont la remise des offres était le 9 novembre 2022, la commission d'appel d'offres réunie le 22 novembre 2022 a décidé d'attribuer le marché au groupement ABJ - LOZ'AIR AMBULANCE, SARL AMBULANCE CASTAN, SARL ALDEBERT, LES TRANSPORTS LOZERIENS dont le mandataire est domicilié 48500 LA CANOURGUE.

Vu la décision de la commission d'appel d'offres, Monsieur le Président propose de retenir le groupement ABJ - LOZ'AIR AMBULANCE -SARL AMBULANCE CASTAN - SARL ALDEBERT- LES TRANSPORTS LOZERIENS dont le mandataire est domicilié 48500 LA CANOURGUE.

Après application des critères de sélection et approbation de la commission d'appel d'offres du mardi 22 novembre 2022 , l'accord cadre est attribué au groupement ABJ-LOZ'AIR AMBULANCE - SARL AMBULANCE CASTAN - SARL ALDEBERT- LES TRANSPORTS LOZERIENS dont le mandataire est domicilié 48500 LA CANOURGUE.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'attribution du marché au groupement ABJ-LOZ'AIR AMBULANCE, SARL AMBULANCE CASTAN, SARL ALDEBERT, LES TRANSPORTS LOZERIENS,

AUTORISE et DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou à Monsieur le Vice-Président à signer toutes les pièces de cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 6 février 2023,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Tromoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL